

Syndicats de Chasse de Leudelage des lots 531, 532, 553 et 554

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que :

- le rôle de répartition de l'année 2024/25
-
- le compte de l'exercice 2023/24

des syndicats de chasse des lots 531, 532, 553 et 554 peuvent être consultés pendant 15 jours du 13 septembre au 27 septembre 2024 auprès du secrétaire-trésorier sur rendez-vous, par téléphone ou par mail.

Tous les propriétaires des terrains chassables sont tenus de compléter leurs données via la plateforme <<myguichet>> ou de communiquer leurs données bancaires au secrétaire-trésorier.

Adresse mail : lindendanielle83@gmail.com

Secrétaire-trésorier : Danielle Linden, Tél : 621 26 40 96

Bettembourg, le 11 septembre 2024

Pour le collège des syndics,



Danielle Linden
Secrétaire-trésorier